

Vendredi 2 avril 2021  
Communiqué de presse

## Projet de renouvellement de l'extension du label Grand Site de France : une inspection générale du site a eu lieu du 31 mars au 2 avril

Dans le cadre de la demande de renouvellement de l'extension du label Grand Site de France accordé par l'Etat initialement au seul puy de Dôme en 2008, le Ministère de la Transition écologique a sollicité une inspection générale qui a été menée par Mme Odile SCHWERER, du 31 mars au 2 avril, sur tout le territoire concerné.

À cette occasion, de nombreux acteurs et élus du territoire ont été impliqués et ont pu exprimer leur engagement dans la démarche qui, avec l'inscription de la Chaîne des Puys-faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue un formidable levier de mobilisation territoriale pour répondre aux enjeux de développement durable du site. Pour la dernière étape de cette visite, le Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, Lionel Chauvin et Eric Gold, Sénateur et Conseiller départemental du Puy-de-Dôme, ont eu plaisir ce matin à accueillir la délégation au Château de Montlosier - Maison du Parc.



*Odile SCHWERER, inspectrice générale de l'administration du développement durable était dans la Chaîne des Puys cette fin de semaine pour étudier le projet de renouvellement de l'extension du label Grand Site de France.*

Rappelons que **le futur périmètre Grand Site de France passera de 1.000 hectares autour du puy de Dôme à 43.000 hectares et correspondra, exception faite de la montagne de la Serre, au périmètre inscrit au patrimoine mondial. Ce nouveau périmètre place le site classé de la Chaîne des Puys au cœur du dispositif mais intègre aussi le plateau granitique ancien sur lequel les formes volcaniques sont apparues ainsi que la faille de la Limagne.**

Après avis de l'inspection générale, le dossier sera présenté fin mai en Commission supérieure des sites perspectives et paysages. Un décret ministériel pourrait par la suite être signé avant l'été.